

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

DEVELOPPEMENT DES TECHNIQUES DE COMMUNICATION 2			
Code	PAEG2B60ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE a pour objectif d'amener l'étudiant :

À s'interroger sur ses compétences relationnelle et de communication (tant verbale, non verbale ou dans la transmission écrite) en qualité de futur ergothérapeute interragissant dans une équipe pluridisciplinaire.

D'identifier ses modes relationnels, de découvrir la gamme d'habiletés liées à l'occupation afin que l'ergothérapeute développe avec son client une collaboration optimale et centrée sur la personne.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4 Construire son projet professionnel
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.1 Identifier les situations liées à l'Occupation Humaine
 - 4.2 Choisir un modèle d'intervention ergothérapique et formuler les objectifs s'y rapportant
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement

Acquis d'apprentissage visés

Développer la capacité d'écoute, d'empathie et de remise en question;

Affiner ses perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques présentes lors de la rencontre avec le patient (langage non-verbal) et durant les expérimentations en TP et/ou simulation;
Se questionner et percevoir ses propres attitudes face aux situations relationnelles et techniques, d'en exprimer verbalement le vécu face au groupe-classe
Spécifier et utiliser adéquatement les habilités propres à l'ergothérapeute selon le MCHCC en les illustrant en situation pratique ou lors de la simulation
Reconnaître et analyser les facteurs influençant la relation soignant-soigné (Comprendre et améliorer les difficultés relationnelles entre les protagonistes)
Coopérer et négocier avec ses pairs lors de situations de collaboration imposées, en classe
Se proposer, partager et créer au sein du groupe lors d'expérimentations corporelles
Respecter les consignes et les étapes du MCPP pour l'élaboration des cas cliniques
Concevoir un Diagnostic Ergothérapeutique et un plan de traitement (qualité de rédaction),
Utiliser un vocabulaire professionnel et inclure la philosophie des outils dans la rédaction écrite des rapports de stage (modèle, schèmes de référence, bilans, MCHCC)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B60ERGA Développement des techniques de communication 2

30 h / 3 C

Contenu

La communication (rappel théorique)

Les Habiletés de communication et sociales et le MCHCC

Le concept de relation soignant-soigné

La relation intentionnelle de Renée Taylor

Les enjeux de la relation soignant-soigné, analyse des facteurs qui interviennent dans cette relation et au sein d'un environnement institutionnel. (MCHCC)

L'alliance thérapeutique, la relation d'aide

La reformulation, l'écoute active

Le Diagnostic ergothérapeutique

==> Exercices pratiques : situation de réunion, stratégies thérapeutiques expérimentées, étude de cas, dynamique de groupe, expression corporelle, expériences de stage, simulation, rédaction de diagnostic ergothérapeutique.

Démarches d'apprentissage

Cours théoriques, méthodologie du projet, apprentissage par situation problème, exercices pratiques collaboratifs et corporels, étude de cas

La présence, au cours théorique et pratique, est obligatoire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Sources et références

HESBEEN, W., (2012), PENSER LE SOIN EN READAPTATION : AGIR POUR LE DEVENIR DE LA PERSONNE, Paris Seli Arslan, 1-25

ROGERS C., (2008) LA REALTION D'AIDE ET PSYCHOTHERAPIE, Collection Sciences Humaines Appliquées, 2008, ESF Éditeurs

MICHON, F., (2013), LE LANGAGE DANS LES SOINS, Soins Psychiatriques, 773, 23

MICHON, F., (2013), LES RELATIONS INTERPERSONNELLES AVEC LA PERSONNE SOIGNEE ET LA NOTION DE JUSTE DISTANCE, Soins Psychiatriques, 773, 32-34

SALOMÉ J. (2003), RELATION D'AIDE ET FORMATION A L'ENTRETIEN, Presses Universitaires de Lille

ROSENBERG, MARSHALL-B, (2003), LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE AU QUOTIDIEN, Collection les Pratiques Jouvence, Éditions Jouvence

TAYLOR R., (2007), LA RELATION INTENTIONNELLE : USAGE THERAPEUTIQUE DE SOI EN ERGOTHERAPIE, JUIN 2007 COMITE DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE LA VIEILLE CAPITALE

TOWSEND E.A ; POLATAJKO H.J, HABILITER A L'OCCUPATION: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, 2ème édition, 2013, 494 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point, exercices pratiques de la vie quotidienne et professionnelle, outils collaboratifs et dispositifs pour activités d'expression corporelle ou autres.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'UE se note sur 20 points :

- ° Séance de 4h d'expérimentation corporelle, chaque étudiant est évalué individuellement. : **10 points**
- ° Rapports de stage 1 et 2 : 5 points par cas cliniques, qui représentent au total **10 points (voir canevas évaluation stage)**.

Une partie de l'évaluation de l'UE "Développement des techniques de communication 2" sera évaluée à travers les rapports de stage de l'étudiant (cfr canevas de cours sur Connected)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Rap	50	Rap	50
Période d'évaluation	Evp		Exp	50		50

Evp = Évaluation pratique, Rap = Rapport(s), Exp = Examen pratique

Dispositions complémentaires

Pour le Q3.

La note de l'**évaluation pratique est reconduite automatiquement en Q3 et est non remédiable**.

La note du rapport, si elle est en échec, peut être représentée au Q3.

Conditions particulières

==> L'étudiant n'ayant pas accès à l'unité de stage s'engage à chercher une situation d'intégration professionnelle en milieu clinique.

==> L'étudiant ayant accès au bloc 3 et étant en échec en DTC2,

Pour la partie rapport écrit, nous ferons la moyenne de l'ensemble des rapports du bloc 3 pour uniquement la partie communication écrite.

La note de l'évaluation pratique est reconduite automatiquement en Q3 et étant toujours non remédiable.

Il est à noter que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est cotée sur 20 et est arrondie à la ½ unité près.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à au moins une partie des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique).

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les UE non validées ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les UE obtenant une note supérieure ou égale à 10/20 sont automatiquement validées. Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

Intervenants de l'UE: Gwendoline Terrana, Sophie Gigounon.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

